

2025/



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2025/393

Objet : Autorisation de signature de la convention d'objectifs et de financement « Subvention, Animation globale et coordination, Animation collective et famille » avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne pour le projet de l'équipement centre social le 10

Séance du mercredi 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 11 décembre 2025, se sont réunis au nombre de 22, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres

En exercice : 35
Présents à la séance : 22
Excusés représentés : 10
Absents : 3

* Arrivé à 18h38 au cours de la présentation du point n°2 et a quitté la séance à 20h55 après le vote du point n°19

**A quitté la séance à 20h16 avant le vote du point n°6 en confiant son pouvoir à J-P. Monteiro Teixeira

*** Représentée par N. Siana jusqu'à son arrivée à 20h52 au cours de la présentation des points n°18 et 19

****A quitté la séance à 21h16 en confiant son pouvoir à G. Melin au cours de la présentation du point n°27

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Souad Medani****, Fabrice Deraedt, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec**, Noureddine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Sylvie Deforges*** Omar Abbazi*, Valérie Marion, Jean-Paul Monteiro Teixeira, José Peres, Christine Tisserand, Claude Stillen, Laurent Stillen, Sandanakichenin Djanarthany, Erick Couturier

Excusés représentés :

Kykie Basseg à Annabelle Mallet, Véronique Gauthier à Fabrice Deraedt, Serge Mercieca à Josiane Berrebi, Claudine Cordes à Siegfried Van Waerbeke, Dounia Lebik à Omar Abbazi, Nejla Toptas à Denise Poezevara, Jérémy Kawouk à Sémira Le Querec jusqu'à 20h16 puis à Valérie Marion pour le reste de la séance, Pierrick Brousseau à Aurélie Monfils, Yvrose Jameau à Marcus M'Boudou, Christian Amar Henni à José Peres

Absents :

Séverin Yapo, Nicolas Fené, Sofiane Seridji

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

2025/

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
17 décembre 2025
DÉLIBÉRATION
N°2025/393

Objet : Autorisation de signature de la convention d'objectifs et de financement « Subvention, Animation globale et coordination, Animation collective et famille » avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne pour le projet de l'équipement centre social le 10

Culture, Vie associative et Événements

LE CONSEIL,

SUR proposition de Madame Souad MEDANI, Adjointe au Maire chargée de la Culture et l'Événementiel,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau municipal,

VU l'avis favorable de la Commission Vie associative, Culturelle et Sportive en date du 11 décembre 2025,

VU l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'action sociale des caisses d'allocations familiales,

VU la délibération n°2023/388 du Conseil municipal du 20 décembre 2023 relative à la signature de la convention territoriale globale entre la ville et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne,

CONSIDERANT l'intérêt de proposer un équipement de vie sociale et favoriser le lien social et la cohésion au sein des quartiers en encourageant la participation citoyenne et en favorisant le vivre ensemble,

CONSIDERANT l'octroi d'une aide financière par la Commission d'action sociale de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, au titre de l'exercice 2026, sous forme de subvention,

CONSIDERANT qu'il convient de signer la convention d'objectifs et de financement « Subvention, Animation globale et coordination, Animation collective et famille » avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne,

APRÈS DÉLIBÉRATION

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de financement « Subvention, Animation globale et coordination, Animation collective et famille » avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne afin d'obtenir la subvention pour le projet de l'équipement centre social le 10.

2025/

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement « Subvention, Animation globale et coordination, Animation collective et famille » avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents subséquents.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme
Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne

Le Maire certifie sous sa
responsabilité

Le caractère exécutoire de
cet acte :

Transmis en Préfecture

le : 19 DEC. 2025

Publié le : 19 DEC. 2025

Notifié le :

La présente décision peut
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux
mois à compter de sa
publication et de sa
notification.

Signé électroniquement par :
STEPHANE RAFFALLI
Le 19/12/2025 à 10:15